

# CLASSIC DU VAL DE SEVRES

## « RALLYE DU CENTENAIRE »

Rallye Historique de Régularité et Découverte

Samedi 14 et Dimanche 15 mai 2011

### DEMANDE D'ENGAGEMENT



Je souhaite participer au « Rallye du Centenaire » de l'Automobile-Club des Deux Sèvres et désire engager un véhicule conforme au code de la route dont je suis propriétaire ou dûment autorisé et décrit dans la fiche d'engagement au dos.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis concernant mon véhicule, le conducteur et le navigateur.

J'accepte sans aucune réserve les termes des règlements soit régularité soit découverte du Classic du Centenaire, et m'engage à le disputer dans le respect de l'éthique sportive et de son cadre convivial. J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance complémentaire que je jugerai utile. Je décharge l'Automobile-Club des Deux-Sèvres, l'ASAC des Deux Sèvres, leurs responsables, les organisateurs et les commissaires de toute responsabilité pour les dommages qui pourraient survenir à ma personne et/ou à mes biens.

Pour être prise en compte la demande d'engagement doit être accompagnée des droits d'engagement. Ceux-ci comprennent pour le véhicule avec deux personnes, les frais d'organisation générale de l'épreuve, son assurance, l'encadrement sportif et logistique, les repas du samedi midi et soir ainsi que du dimanche midi, le café brioche du samedi et dimanche matin, les pauses conviviales, les plaques de rallye, les numéros de concurrents, les documents relatifs à l'organisation, et le cadeau de bienvenue.

Tarif normal	300 €
Tarif réduit si paiement avant le 15 février 2011	240 €

Clôture des inscriptions le 14 avril à minuit impérativement compte tenu de l'utilisation du chronométrage GPS. Une caution sera demandée pour le transpondeur installé dans le véhicule pendant l'épreuve.

Aucune licence n'est requise. Un ou deux passager(s) est (sont) autorisé(s) à condition d'être âgé(s) de plus de 10 ans. Prévoir le forfait repas et remplir la fiche complémentaire d'inscription. Par contre, pour accéder à l'épreuve sur circuit du samedi fournir lors de l'inscription une copie d'attestation d'assurance RC Circuit du véhicule. Possibilité de souscrire une RC circuit au tarif de 14 € auprès de l'organisateur du rallye.

Sans les sponsors de l'organisateur +300€.

Repas supplémentaire samedi soir pour invité(s)

Repas supplémentaire dimanche midi pour invité(s)

Forfait 3 repas par passager(s) supplémentaire(s)

RC circuit pour le circuit si nécessaire

Sans sponsors organisateur	+300 €	=
Repas samedi soir	15 € X ...	=
Repas dimanche midi	25 € X ...	=
Forfait repas par passager(s)	52 € X ...	=
RC circuit	+14 €	=
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>=</b>

Pour des raisons d'organisation le nombre total de véhicules est limité à 60. Les inscriptions seront retenues selon l'ordre de réception. Ne tardez donc pas à vous inscrire.

Les chèques doivent être rédigés à l'ordre de l'ASAC Deux-Sèvres 49 avenue de la Rochelle 79000 NIORT, ils ne seront encaissés qu'après la réunion du Comité d'Organisation (seul juge de la sélection des voitures) et la publication de la liste officielle des équipages à partir du 15 avril.

En cas de désistement après la date du 15 avril 2010, 50 % des droits d'engagement resteront acquis à l'organisation.

**J'autorise l'organisateur à prendre des photographies de mon véhicule pour les utiliser pour la promotion du prochain rallye : OUI - NON (rayer la mention non retenue)**

Date :

Nom :

Signature :